

**Congrès d'Unia 2016 – Résolution «Conciliation»****Nous travaillons pour vivre – pas l'inverse**

La répartition équitable du travail entre les sexes, la prévisibilité des horaires, la baisse du temps de travail ainsi qu'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée sont au cœur de la politique sociale et conventionnelle d'Unia.

Flexibilisation et précarisation grandissantes

En Suisse, toujours plus de personnes travaillent dans des conditions précaires. Les horaires irréguliers, le travail par équipes, le travail du samedi et du dimanche ainsi que le travail du soir et de nuit gagnent du terrain. Par ailleurs, une part croissante de la main-d'œuvre doit s'accommoder d'emplois temporaires, de contrats de durée limitée et de salaires horaires, ou est contrainte d'accepter un taux d'occupation insuffisant. Le sous-emploi concerne plus de 300 000 travailleurs, habituellement des femmes.

Le décloisonnement du temps de travail génère du stress et complique la conciliation entre travail et vie privée. C'est notamment le cas des parents ayant des obligations familiales à assumer. A cela s'ajoute l'offre insuffisante en matière d'accueil extra-familial. En outre, il n'existe ni congé parental, ni droit de travailler temporairement à temps partiel, ni droit à s'occuper de proches nécessitant des soins. Ainsi, le nombre d'heures de travail impayées – dont deux tiers incombent aux femmes – dépasse les heures payées.

Conciliation: un défi pour l'avenir qui nous concerne tous

De l'avis d'Unia, un des grands défis de notre société consiste à améliorer la conciliation entre travail et vie privée. Nous devons élaborer et concrétiser des solutions intelligentes, de façon à ce que notre travail améliore notre qualité de vie et non l'inverse – à savoir que les contraintes du monde du travail empiètent toujours plus sur notre existence. Nos idées directrices ici sont la répartition équitable du travail entre les sexes, la prévisibilité des horaires et la baisse du temps de travail, avec en toile de fond l'extension des infrastructures sociétales et des droits sociaux, qui permettent de mieux concilier les formes de travail et de vie modernes.

Nos revendications

- Réduction du temps de travail: nous nous engageons pour une réduction de la durée normale du travail, afin qu'il puisse être plus équitablement réparti entre tout le monde.
- Garde-fous à la flexibilisation: nous défendons les acquis de la loi sur le travail, en nous opposant à la flexibilisation des horaires de travail. Nous refusons les horaires de travail atypiques qui ne répondent à aucune nécessité sociale. La durée du travail doit être enregistrée, elle doit être planifiable et dûment limitée. Et si des travailleuses-eurs ont la possibilité d'aménager eux-mêmes leurs conditions de travail (p. ex. dans le cadre du travail à domicile ou des modèles d'horaires variables), des conditions-cadres obligatoires doivent favoriser une meilleure conciliation.
- Droits sociaux: nous exigeons la reconnaissance du travail non rémunéré dans les systèmes salariaux et dans les assurances sociales, une offre suffisante, financée par l'Etat, de places d'accueil extra-familial et une réglementation progressiste du congé parental et du droit de s'occuper de proches nécessitant des soins.

- Egalité salariale: l'heure est venue de réaliser enfin l'égalité salariale pour les femmes.